



# COMMUNIQUE DE PRESSE

**Date :** Le 30 janvier 2008

**Objet :** Prolongation jusqu'au 15 février de l'Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant la ligne C1/C2

**Initialement prévue du 20 décembre 2007 au 31 janvier 2008, l'Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la ligne C1/C2 est prolongée jusqu'au 15 février.**

Elle concerne :

- le projet de prolongement de la ligne forte de trolleybus existante C1 entre Lyon Part-Dieu Est et Caluire-et-Cuire via la Cité Internationale,
- la création de la ligne forte de trolleybus C2 entre Lyon Part-Dieu Est et Rillieux-la-Pape avec un tronç commun aux lignes C1 et C2 entre la Part-Dieu Est et les Brotteaux,
- la réalisation de deux parcs relais à Caluire-et-Cuire sur le secteur « Terre des lièvres » et au terminus de Rillieux-la-Pape,
- le réaménagement du site de remisage « Alsace » à Villeurbanne.

L'Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique se déroule dans les mairies directement concernées par le projet : Caluire-et-Cuire, Rillieux-la-Pape, Villeurbanne, ainsi que la mairie centrale de Lyon, les mairies des 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements et au Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL), 21 Boulevard Vivier-Merle, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement.

Dans chaque site, les personnes le désirant auront la possibilité de consulter le dossier du projet. Chacun pourra consigner son avis et ses remarques dans le registre et rencontrer, s'il le souhaite, le commissaire enquêteur Louis Pangaud, à l'occasion de ses permanences.

À l'issue de l'enquête d'utilité publique, le commissaire enquêteur remettra au Préfet du Rhône, un rapport avec ses conclusions et son avis sur ce dossier. Les personnes ayant déjà apporté leur contribution sont invitées à la renouveler, soit dans les registres, soit sur le site Internet du SYTRAL : [www.sytral.fr](http://www.sytral.fr)

Le Commissaire enquêteur assurera deux permanences supplémentaires :

- le jeudi 7 février de 14h à 16h à la Mairie de Rillieux-la-Pape
- le mercredi 13 février de 14h à 16 à la Mairie de Caluire-et-Cuire